



## je peçois le rsa et un ipp ai je le droit

Par **kml**, le **05/01/2011** à **09:15**

bonjour et mes meilleurs voeux pour 2011 j'aimerais savoir si je peux cumuler mon ipp et le rsa. mon ipp est de 1500 euros par trimestre et le rsa de 405 euros par mois, j'ai été en arrêt pendant 7 ans et demi du 7/11/2002 au 14/07/2010 POUR UN COUP DE MASSE RECU AU GENOU DROIT donc une première demi prothèse trop épaisse, une deuxième prothèse totale qui fut inadaptée et descellée donc une troisième prothèse totale le tout en 5 ans 3 prothèses. en at donc je ne peux plus exercer mon métier soudeur chaudronnier j'ai tout perdu même mes indemnités de chômage donc le rsa depuis septembre 405, j'ai touché un ipp en septembre 500 euros, novembre 500 euros après reévaluation, décembre 1500 euros pour 3 mois je n'avais rien dit à la CAF car on me disait c'est non imposable donc que dois-je faire, de plus j'ai 54 ans le 11 mars ce sera dur de trouver un travail avec mon problème du genou très handicapant pour un manuel comme moi. je vis seul et je suis propriétaire de ma maison. je vous remercie de vos conseils. cordialement